



Livret de présentation et engagement



Contact

Alexandra DURY, Responsable du CME

Mairie - 100, Place de l'hôtel de ville - 38510 MORESTEL

Par téléphone : 04.74.80.09.77

Par mail : cme.morestel@gmail.com

Candidature et autorisation parentale

NOM et Prénom de L'enfant :

Classe : Instituteur :

Adresse de la famille :

Représentant 1

NOM et Prénom :

Portable :

Courriel :

Représentant 2

NOM et Prénom :

Portable :

Courriel :

En cas d'empêchement, personne à contacter et autoriser à récupérer l'enfant :

Nom : Prénom :

Tel :

Lien avec l'enfant :

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant à présenter sa candidature aux élections du Conseil Municipal Enfants et, s'il est élu, à participer aux activités afférentes au CME.

Autorise la diffusion de photos et vidéos de mon enfant, sur tous les supports de communication de la Commune. **Attention, si vous n'autorisez pas le droit à l'image, votre enfant ne sera pas pris en photo lors des activités**

Autorise mon enfant à utiliser les moyens de transport mis en place par la Mairie (covoiturage avec les animateurs)

Pièce à fournir obligatoirement :

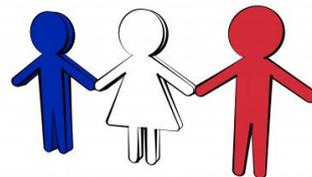
Responsabilité civile de l'enfant

Date :

Signature :

A retourner à ton instituteur/trice avec le projet en feuille A3, pour le jeudi 25 septembre

Le CME, c'est quoi et à quoi ça sert ?



CME signifie **Conseil Municipal Enfants**.

Il a pour rôle :

- De faire participer les enfants à la vie de la commune dont les actions doivent profiter au plus grand nombre et toucher également la vie des écoliers.
- De collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie au sein de leur commune.
- De former les citoyens de demain !
- Il est composé de **15 enfants de CM1 et CM2** des deux écoles élémentaires de Morestel, Victor-Hugo et Saint-Joseph.
- Une fois élus, ils deviennent conseillers municipaux enfants, ils représentent alors tous les enfants de Morestel.

Tu veux être conseiller, que dois-tu faire ?

- Être en CM1 ou CM2.
- Demander l'accord de tes parents.
- Renvoyer l'engagement de candidature ci-joint.
- Présenter une affiche format A3 où tu expliques tes projets, maximum 4, parmi les catégories suivantes :
 - Culture,
 - Environnement,
 - Citoyenneté,
 - Sport / loisirs,
 - Solidarité.

Un conseil :

Parle avec tes copains et ton entourage, tu connaîtras ainsi leurs envies et leurs besoins pour mieux les représenter !

Une fois élu(e), quelle est ta mission ?

Tu es élu(e) pour 1 an, du jour des élections au 31 août de l'année suivante.

Tu es le porte-parole des autres enfants : tu fais remonter leurs propositions et leurs demandes jusqu'à Monsieur le Maire.

Tu participes à des réunions régulières, qui ont lieu le mardi de 17 h à 18 h 30 :

- 1) Les commissions
- 2) Les réunions plénières en présence de Monsieur le Maire, 2 fois par an.

Tu es présent(e) lors de la réalisation des projets ainsi qu'aux cérémonies officielles.

Dates importantes à retenir

Jeudi 25/09 à 16h30 : Date limite de candidature Feuille bleue et A3 à rendre à l'instituteur	Vendredi 3/10 à 8h30 : Elections à la mairie Salle des Mariages	Mardi 7/10 à 17h : Première réunion de commission
--	--	--

Retour en images sur le mandat 2024-2025



Après-midi à l'EHPAD



Matinée 1^{er} secours chez les pompiers



Cérémonie



Photo de groupe